
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 MARS 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00224 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de trois (03) Architectes, session 2020.**

Ce sont :

ARCHITECTES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BARRY AHMED PATRICE	2610_4703_4851_4879	B9198905	20/05/93
2	GNADA IBRAHIM WENDPANGA	2610_3761_6352_8394	B11039100	05/11/94
3	KOALA TINDAMANÈGRÉ FABIEN CÉSAR	2610_1395_1869_2035	B11413134	31/07/97
4	ZANKONE ULRICH DOUYINKA LIONEL	2610_0965_1743_9071	B5807038	14/02/95
5	ZOMBRE HAOUA	2610_2615_8059_4180	B11013075	28/11/90
6	ZONGO PASSO LAURENT	2610_0792_0271_3915	B6463406	16/07/94
7	ZONGO REINE FIDÈLE	2610_8415_3468_7314	B10394082	08/09/93

Arrêté la présente liste à 7 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon